Contrat d'Animation Relais Dechets Economie Circulaire (CARDEC)

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Mén

Auteur :

Villa Bigas - 1 Rue de Wendel
Bp 10004
57705 Hayange
Voir le site internet
Claire Pierrel
claire.pierrel@sydelon.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Suite au décret n°2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention de déchets ménagers et assimilés, le SYDELON, en tant que syndicat de transport et traitement, s'est porté Maître d'Ouvrage pour son territoire.

Ainsi, un plan commun visant à réduire la production de déchets permettra d'entreprendre des actions cohérentes et concertées sur le territoire du SYDELON.

Par ailleurs, l'ADEME souhaite promouvoir l'implication des collectivités dans une démarche d'animation du territoire allant au-delà de la prévention et du périmètre traditionnel de la seule gestion des déchets.

Ainsi, le SYDELON s'est engagé auprès de l'ADEME dans un Contrat d'Animation Relais Déchets Economie Circulaire (CARDEC). De plus, l'un de ses membres s'est engagé dans un CODEC.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En tenant compte du potentiel évalué lors du diagnostic, les objectifs suivants ont été retenus :

- Baisse des Déchets ménagers assimilés (DMA)
- Réduction de la part des DMA enfouies
- Augmentation de la part des DMA valorisée
- Optimisation des transports

Résultats quantitatifs

Actions	SYDELON
Compostage individuel	**1462 composteurs distribués**

Compostage collectif	**35 sites actifs en 2019**
Sacs en tissu et carnets malins	**550 sacs en tissus aux EPCI** **1000 carnets malin aux EPCI**
STOP PUB	**Environ 14 000 STOP PUB mis à disposition du public**
Détournement de flux en déchèterie	**Tonnages huisseries : 156,37 T**
	Tonnages Eco Mobilier : 5 044,29 T

Actions	SYDELON
Lombricompostage	**57 lombricomposteurs** en place en 2019
Sensibilisation en milieu scolaire	**705 classes** soit 14 430 élèves sensibilisés sur 3 ans
Eco-exemplarité	**Mise en place de gobelets lavables** pour les réunions et services au SYDELON **Dématérialisation des documents** pour le comité syndical **Utilisation de papier issu du recyclage**

Résultats qualitatifs

Lancement et passation d'un contrat pour mettre ne place la filière plâtre complexe sur 3 déchèteries pour 1 an - réflexion pour étendre à d'autres déchèteries volontaires

Réalisation d'une étude dont les scenarii proposés doivent permettre au SYDELON d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle et la Loi de transition énergétique.

Réalisation d'une étude de faisabilité à l'implantation d'une recyclerie sur le territoire du Sydelon.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre de transfert sur le territoire du Sydelon.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le CARDEC est la compilation de plusieurs actions sur différentes thématiques.

Au niveau du SYDELON, il s'agissait de faire émerger une cohésion et une cohérence sur son territoire composé

de 4 EPCI aux schémas de collecte, mode de financement et typologie d'habitat différents.

Planning

Le programme a été réalisé du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020 (3 années).

Moyens humains

Une commission consultative composée d'élus assure le pilotage du programme.

Le suivi est aussi assuré par le comité technique composé de techniciens des quatre EPCI membres.
Au niveau du SYDELON, l'action est suivie pour les différentes parties suivantes :

Partie technique :

- la Directrice Générale des Services,
- la chargée de Prévention et Communication,
- le chargé de mission Biodéchets et Economie Circulaire,
- Les techniciens et ambassadeurs du tri et de la prévention des EPCI,
- Le juriste du SYDELON (mutualisé avec le SMITU),
- Le responsable des finances.

Moyens financiers

Le SYDELON a pris en charge dans son budget les coûts relatifs aux moyens techniques et humains détaillés ci-dessus.

Il a assuré le montage des dossiers et des demandes de subvention auprès de l'ADEME pour le présent programme d'animation Relais Déchets Economie Circulaire, l'acquisition de lombricomposteurs et les études (stratégie de valorisation, centre de tri en coopération territorial et recyclerie).

Moyens techniques

Les locaux et les différents équipements de bureautique sont à disposition pour mener à bien ce programme.

La salle de réunion a été équipée d'un vidéo projecteur et d'un chevalet pour mener à bien les différentes réunions d'échanges.

Les véhicules de services du SYDELON sont également utilisés pour permettre aux agents de se déplacer chez les adhérents mais également mener des investigations de terrain dans les 11 déchèteries du territoire, les centres de transfert, les sites de traitements, etc.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Il y avait une volonté d'échanger sur le retour d'expérience des territoires et de partage des bonne pratiques.

Le SYDELON ayant la compétence transport et traitement a été la bonne échelle pour mener les réflexions.

Difficultés rencontrées

Dans le cadre de l'harmonisation du territoire, chaque EPCI souhaitaient garder les spécificités de son territoire : ce qui a parfois ralenti certaines démarches.

La chaîne de validation était plus longue afin que les instances de chaque territoire puissent valider les projets/actions.

La dernière année a été difficile en raison du contexte de électoral (élections municipales) et de la crise sanitaire.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | REEMPLOI | CENTRE DE TRI | RECYCLERIE | ZONE URBANISEE | COLLECTIVITES LOCALES | ECOEXEMPLARITE | LOMBRICOMPOSTAGE | ETUDE DE FAISABILITE | INVESTISSEMENT | DECHET ENCOMBRANT | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Septembre 2020
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Alessia VILASI
alessia.vilasi@ademe.fr
Direction régionale Grand Est